

## POLITIQUE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

SEGAS RAILS est un Groupement d'Entreprises du Bâtiment et Travaux Publics, spécialisées dans les travaux ferroviaires. Placer la santé, la sécurité et l'environnement au cœur de nos préoccupations est une condition fondamentale de pérennité et de développement des activités de notre Groupement.

Nous développons le management de notre système SSE sur la base du référentiel « système commun MASE/UIC » (version 2009) qui nous permet de structurer notre démarche d'amélioration continue.

Nous établissons un plan d'action SSE annuel en vue d'atteindre nos objectifs tout en promouvant auprès de nos salariés un comportement sécurité et environnemental permanent.

## Notre politique se concrétise notamment par les engagements suivants :

- 1.SEGAS RAILS considère la valeur intrinsèque de ses ressources humaines et fait de la sécurité et de la santé au travail de l'ensemble de ses collaborateurs, une priorité de sa politique managériale.
- 2.La démarche managériale de SEGAS RAILS s'inscrit dans le respect de la règlementation tant relative à la sécurité et à la santé au travail que celles liée à la qualité de ses prestations et au respect de l'environnement.
- 3.SEGAS RAILS promeut l'instauration d'une culture de prévention en sécurité et santé au travail afin de fournir un environnement de travail sain et sécuritaire pour ses collaborateurs, partenaires et ses clients, pour atteindre et maintenir le nombre d'accidents et de maladies professionnelles au niveau zéro, par l'intégration des valeurs associées à la sécurité et à la santé et au travail, à tous les niveaux.
- 4.Travailler conformément aux lois sur la sécurité, aux politiques de santé et sécurité au travail et aux procédures de travail sécuritaires adoptées par SEGAS RAILS fait partie intégrante de tout emploi. L'ensemble des collaborateurs, tant à l'échelle du Groupement que des Entreprises Membres, sont responsables des initiatives de sécurité générales définies par SEGAS RAILS.
- 5.SEGAS RAILS, tant à l'échelle du Groupement que des Entreprises Membres, privilégie dans le choix de ses partenaires leur capacité à appliquer une politique en matière de sécurité et de santé et à se conformer aux politiques et procédures du

- 6.La démarche de prévention de SEGAS RAILS repose sur un système d'identification des risques professionnels et de mesures de contrôle desdits risques.
- 7.La politique de prévention des risques de SEGAS RAILS implique la mise en place de moyens et de plans d'intervention destinés à faire face à d'éventuels incidents et accidents; ces dispositifs sont périodiquement mis à jour et sont vérifiés lors d'exercices organisés à intervalles réguliers.
- **8.**La sensibilisation du personnel à travers la formation et la communication, la mise à jour régulière du programme de sécurité et de santé au travail participe au respect des consignes et à la maîtrise des risques professionnels.
- 9.La démarche d'amélioration continue de SEGAS RAILS se traduit par la fixation chaque année, à l'échelle du Groupement, des objectifs de progrès quantifiables, lesquels sont définis et contrôlés par des indicateurs appropriés, les résultats atteints et le bilan de la mise en place de cette politique faisant l'objet d'une information commentée annuellement à l'ensemble du personnel tant à l'échelle du Groupement que des Entreprises Membres.

10. La performance et l'efficacité de la culture de prévention en santé et sécurité du travail de SEGAS RAILS repose sur l'attitude responsable de tous les collaborateurs, individuellement et collectivement, tant à l'échelle du Groupement que des Entreprises Membres.

Président du Conseil du Conseil

d'Administre

GROA SA, représenté par Samuel NDOBA

Version Janvier 2020

Directeur Général

Palestine OLERI